

◆ **Tahar ABID, Mohamed DABBAB, *La justice en Tunisie, Histoire de l'organisation judiciaire (essai): de 1856 à l'Indépendance***, Tunis, Centre d'Etudes Juridiques et Judiciaires, 316 p.

◆ **Federico CRESTI, *Oasi di italianità. La Libia della colonizzazione agraria tra fascismo, guerra e indipendenza (1935-1956)***, Torino, Società Editrice Internazionale, décembre 1996, 298 p.

L'histoire contemporaine des institutions publiques tunisiennes reste largement à faire. Cet ouvrage y contribue utilement en s'intéressant à l'organisation du troisième pouvoir, le pouvoir judiciaire, sur une période d'un siècle qui couvre réformisme et Protectorat. Il souligne fortement les ambivalences d'un processus de modernisation de l'administration de la justice sous un régime de nature coloniale. La justice pré-coloniale est décrite comme à la fois hypercentralisée (justice retenue)

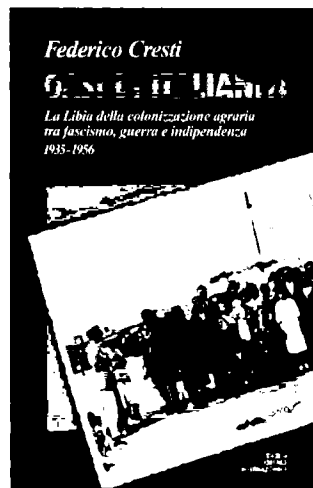
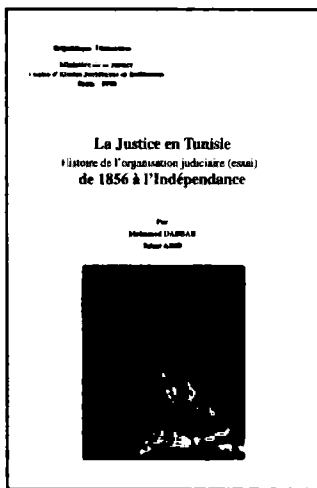
et fragmentée entre détenteurs réels de l'autorité, segmentée en s'articulant dans un ordre juridique pluraliste sur des critères religieux (tribunal du Charaâ, tribunal rabbinique), ou nationaux (juridictions consulaires). Le mouvement réformiste du milieu du XIX^{ème} siècle amorce sa modernisation : organisation du tribunal de la Charaâ en 1856 ; début de déconcentration en 1876 ; réforme du tribunal de l'Orf (juridiction de type prud'homal) en 1877. La

politique judiciaire du Protectorat est marquée par l'ambiguïté d'une oeuvre de rationalisation qui est à la fois de domination, de captation partielle d'un attribut essentiel de la souveraineté. Les auteurs en pointent donc les limites : délaissement de la justice religieuse ; transferts d'attributions vers les tribunaux français ; déclassement des professions judiciaires ; inadaptation d'un droit importé au regard des qualifications des magistrats ; contrôles (l'institution d'un commissaire du gouvernement) et interventions de l'administration du Protectorat. Il reste que la justice séculière se transforme profondément dans la première moitié du XX^{ème} siècle : abandon de la justice retenue et création d'un ministère de la Justice (1921); codification des droits ; fixation des procédures ; mise en place de tribunaux régionaux ;... Ce bilan critique est donc presque exclusivement fondé sur une analyse institutionnelle. Il aurait pu être enrichi par des références à d'autres travaux sur les acteurs du système judiciaire et la production normative, qui montrent comment la législation tunisienne sous le Protectorat était porteuse des linéaments du système juridique de l'Indépendance.

L'histoire de la colonisation italienne en Méditerranée s'enrichit de nouveau avec ce bel ouvrage intitulé "*Oasi d'italianità, la Libye de la colonisation agraire entre fascisme, guerre et indépendance (1935-1956)*". L'auteur nous offre en effet ici une analyse érudite et précise de l'évolution de la colonisation démographique de la Tripolitaine. Cette étude, qui s'appuie sur des fonds archivistiques et documentaires italiens rares et souvent inédits, débute avec la première expérience de

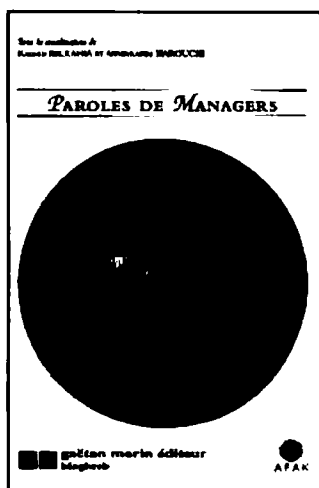
colonisation de l'Institut National Fasciste de la Prévoyance Sociale (I.N.F.P.S), celle de Bir Terrina. L'auteur y examine toutes les données démographiques, sociales ou politiques de celle-ci, de l'origine géographique des migrants aux critères de sélection des familles destinées à émigrer — les familles nombreuses étaient privilégiées au même titre que l'adhésion au parti fasciste du chef de famille et de sa progéniture masculine, ou encore la

bonne moralité... Très fournie en détails et en données chiffrées, la lecture de cet événement controversé en Italie reste passionnante. Après avoir exposé les conditions d'acquisition des concessions privées, Federico Cresti envisage le tournant de la colonisation appelé "I Ventimila" (les Vingt-mille), en référence à l'envoi massif de colons au cours de l'année XVI. En effet, sous la pression de Mussolini lui-même, dans une optique purement politique et idéologique, l'I.N.F.P.S dut élargir le programme d'action coloniale au cours de l'année 1937. Cette démarche se concrétisa par de nouveaux projets sur la Libye. Le plus important d'entre eux, celui élaboré par le gouverneur I.Balbo, prévoyait une immigration essentiellement rurale composée de 20 000 colons en 1938. Ces implantations, les "oasis d'italianità", perdurèrent ensuite durant la gestion de l'administration militaire britannique à partir de 1942, jusqu'aux accords italo-libyens en 1956. Les vicissitudes auxquelles elles furent confrontées — et notamment les rapports avec la population libyenne — sont à chaque fois l'occasion d'une description et d'une analyse historiques fines.



◆ **Rachid BELKHAHIA et Abderrahim HAROUCHI, *Paroles de Managers*, Casablanca : G. Morin éditeur - AFAK, 1998, 222 p.**

C o-édité par l'association *AFAK pour le civisme et le développement*, cet ouvrage présente plusieurs intérêts, parmi lesquels celui de rassembler un corpus étoffé de discours sur l'entreprise marocaine. Performatifs ou non, ces derniers participent d'une construction du politique, de l'énonciation de l'ordre, alors que les sirènes néo-libérales et la mise en oeuvre de réformes économiques structurelles ont propulsé le chef d'entreprise, l'homme d'affaires, le manager et plus largement le secteur économique privé au devant de la scène publique. La perspective et la problématique adoptées par les coordinateurs de l'ouvrage ne sont pas particulièrement

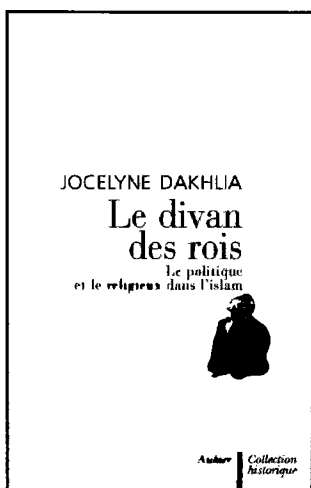


originales : globalisation, "faire face aux défis de la mondialisation", etc... Mais, la parole est aux acteurs, en l'occurrence — et c'est notable — à des "managers" au visage politique plus qu'entrepreneurial : responsables des grandes entreprises publiques du Royaume, ministres, responsable patronal, jusqu'au conseiller économique du Roi qui rédige la préface de l'ouvrage. Tous conçoivent et concourent à l'élaboration des politiques

publiques. L'ouvrage semble être à l'image de ce constat actuel : l'entreprise au Maroc devient affaire de politique tandis que le politique passerait aux mains de managers. Et les "spécificités de la pensée manageriale" que se proposent de dévoiler les auteurs accompagnent les réformes politiques engagées ou attendues. Dans un pays où longtemps les analystes ont mis en doute l'existence d'une bourgeoisie entrepreneuriale et indépendante, la question des interrelations entre sphères publiques et privées, politiques et économiques se pose toujours. Les différentes contributions s'articulent en deux temps : une première série de textes dessinent un diagnostic, qu'on pourrait qualifier de néo-libéral. La nécessaire reconstruction du tissu industriel marocain, aux yeux de ces responsables, engage l'adoption de nouveaux principes d'organisation et de gestion (redéfinition du service public, nouvelle répartition des pouvoirs, "éthique", "citoyenneté", "déontologie", etc...). Les textes suivants brossent les "nouveaux paradigmes manageriaux", autrement dit, suggèrent les perspectives qui s'ouvrent aux "entreprises de demain". Ces hommes de pouvoir s'expriment, justifient leurs politiques et proposent des réformes. Outil de travail riche, l'ouvrage, de ce point de vue, illustre de façon éloquente les entrelacs des discours savants et politiques.

◆ **Jocelyne DAKHLIA, *Le Divan des rois. Le politique et le religieux dans l'islam*, Paris, Aubier, Collection historique, 1998, 324 p.**

P lutôt qu'un islam structurellement théocratique, stéréotype galvaudé des deux côtés de la Méditerranée, Jocelyne Dakhliia montre qu'il existe toute une tradition politique locale où le politique se dissocie du religieux. Sa recherche porte sur cette culture autonome qu'elle s'évertue à débarrasser des poncifs et des lieux communs historiographiques pour en montrer la teneur anthropologique et historique en pays d'islam et particulièrement au Maghreb. L'idée dominante d'une prétendue indistinction du religieux et du politique est réfutée par une analyse abordant les rapports du pouvoir au temps, la thématique récurrente de la ruine et la durée

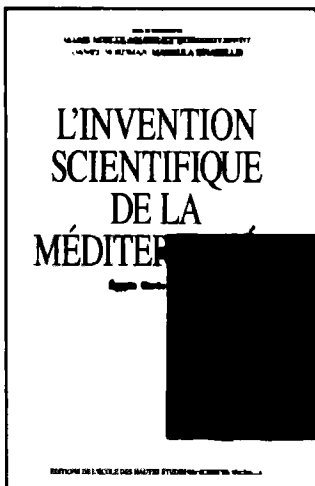


des fondations politiques. Le corpus de base est constitué par les chroniques, les contes et autres récits édifiants tels que les miroirs de prince. A regarder de près, ces écrits qui entretiennent des rapports de convergence avec la tradition orale énoncent des métaphores et des sentences ouvrant humblement sur une sagesse universelle. Ils véhiculent des temporalités basées sur les symboliques royales, prophétiques et califales ; temporalités qui

se chevauchent en consacrant des temps exemplaires et une vision motrice de l'origine et du déclin. L'idéal sultanien apparaît alors prisonnier du schéma politique classique axé sur l'ordre ou le chaos. La conception cyclique de l'histoire, synthétisée par Ibn Khaldûn, est solidaire de l'idée d'instabilité qui hante la pensée politique musulmane. La référence constante à la thématique de la ruine, qui est actualisée par de multiples exemples référant aux villes et aux dynasties, s'exprime par une rhétorique du pouvoir dont la finalité est la recherche de la puissance. Cependant, ce modèle se traduit par le refus d'une appropriation du passé et par une inexorable discontinuité politique. La difficulté des rapports entre sultans et sujets réside dans l'existence de modèles paradigmatiques d'une légitimité basée soit sur le mérite personnel soit sur l'ascendance. Le problème est que le conflit politique est extériorisé voire interdit aux dépens d'une conception qui situe le débat entre souverain et sujets. D'où le triomphe des marges et l'imposition d'une économie mesurée de la contrainte. Or, la mise hors la loi du conflit avec ce que cela suppose comme filiation univoque a été exacerbée au XX^e siècle par le mythe nationaliste unitaire menant à l'oubli même de cette éthique politique "laïque".

◆ *L'Invention scientifique de la Méditerranée : Egypte, Morée, Algérie* ; sous la dir. de Marie-Noëlle BOURGUET, Bernard LEPETIT, Daniel NORDMAN, Maroula SINARELLIS, Paris, Ed. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1998, 328 p., cartes et ill.

Cet ouvrage, en hommage à la mémoire de Bernard Lepetit, est le produit d'un séminaire de recherche de l'EHESS, organisé dans le cadre d'un programme du Ministère de la Recherche et de la Technologie *Intelligence de l'Europe - Méditerranée : échanges et affrontements*. Quinze chercheurs s'interrogent sur le double registre du nom Méditerranée, tout à la fois "espace singulier, fortement individualisé", et "concept mobile", relevant d'une "catégorie du discours savant". L'originalité de leur



démarche, qui s'inscrit dans une perspective d'histoire des sciences, repose sur le postulat que la Méditerranée est un objet historiquement construit, "inventé" plutôt que découvert, par les voyageurs, les géographes, les naturalistes et les savants. Derrière leurs propos se profile la question de l'articulation entre science et localité, entre particulier et universel. L'événement de trois missions, militaires et

scientifiques, menées par l'État français, entre la fin du XVIIIème siècle et le milieu du XIXème siècle, et placées sous le patronage d'institutions savantes, sert de terrain d'enquête. Les auteurs interrogent, en premier lieu, les conditions de la production d'un savoir encadré par le fait militaire, dispositif institutionnel visant à asseoir un pouvoir sur les territoires et sur les hommes qui y résident. Mais leur réflexion sur les différentes échelles d'observation permet aussi de comprendre comment, à partir d'expériences de terrain diverses, se construit une représentation intégrée de l'ensemble méditerranéen ; comment la capitalisation d'informations, la comparaison par analogies et différences et la théorisation en faisant l'objet d'incessants va-et-vient, nourrissent les controverses qui se nouent autour de la nature des relations Orient-Occident, Islam-Chrétienté. Au-delà d'une connaissance plus fine du projet colonial et des représentations que s'en font ses acteurs, cet ouvrage suscite d'autres réflexions. La définition de l'aire méditerranéenne comme un "trait d'union" entre les peuples riverains autorisant l'existence d'une communauté d'appartenance ou, à l'opposé, comme lieu hétérogène où s'exacerbent les contrastes, voire les conflits, est au coeur d'enjeux contemporains.

◆ Juliette BESSIS, *Maghreb : La traversée du siècle*, Paris, L'Harmattan, 1997, 538 p.

Voici un ouvrage ambitieux, puisqu'il tente de retracer l'histoire des États maghrébins du début à la fin du XXème siècle. Se refusant néanmoins à être une énième chronologie, il ordonne les faits suivant un plan thématique, articulé autour des interrogations que pose l'histoire de l'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie. De par sa volonté globalisante, ce livre a le mérite de ne laisser aucun des aspects récents de l'histoire de côté : le processus de la colonisation, les luttes de libération nationale, les choix économiques et politiques des pays indépendants, les conflits régionaux, les confessions minoritaires, l'islam populaire, l'islamisme... Cette volonté va de pair avec quelques regrettables impasses



dont celle de la Mauritanie parent pauvre de ce Maghreb ici hagiographié. Se placer dans la lignée de Fernand Braudel laissait augurer bien des espoirs pas tous tenus : en quoi ce Maghreb se rattache-t-il à la Méditerranée braudelienne ? Comment s'extraire de cette histoire du "temps court" ou de la polémique pour accéder à l'histoire que lui refusent les auteurs impérialistes du début du siècle ? En se focalisant sur l'histoire culturelle et politique

particulière de chacun des États du Maghreb, telle est la réponse de l'auteur : "Au Maroc, la continuité de l'État est assurée par la royauté chérifienne, l'ancienne classe dominante et les élites nationalistes urbaines indigènes, maintenues par la colonisation, tandis qu'en Tunisie, l'État dynastique est remplacé par l'État-parti nationaliste qui assure la continuité de l'État avec l'appui d'une administration recrutée dans les classes moyennes qui sont son principal soutien. En Algérie, aucun État ne subsiste au sortir de la guerre d'indépendance et l'armée qui l'a conduite constitue la principale structure." Des ambitions des indépendances reprises dans la troisième partie mais évoquées dès le catégorique "Nous sommes arabes, arabes, arabes." de Ben Bella cité dans l'introduction, on comprend mieux les avantages et les limites face à la mondialisation. Quels choix entre fermeture sur soi et intégration du Maghreb arabe à un espace plus vaste ? Comment intégrer une pratique séculaire de l'Islam et ses liens directs avec la politique des États du Maghreb avec la tentation moderniste d'un État sécularisé ? Comment concilier la fierté des propos indépendantistes aux impératifs de l'économie mondiale ? En fin de compte, un ouvrage à lire comme complément à tous les autres, pour nous aider à comprendre l'histoire en train de se faire.